

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE M. VINCENT WERMEILLE, DÉPUTÉ (PCSI), INTITULÉE "PNRD : À QUAND UN PROJET DE MISE EN VALEUR DU CHEVAL DES FRANCHES-MONTAGNES" (N° 2764)

Le projet de Parc Naturel Régional du Doubs, après avoir connu certains aléas, a acquis une stabilité réjouissante. Le projet de convention-programme 2016-2019 déposé à la Confédération en début d'année a ainsi obtenu 95.5% du financement fédéral sollicité (soit plus du double du score obtenu il y a quatre ans). Le budget total pour les quatre ans est de CHF 2'072'814, la Confédération en finance la moitié. Le programme présenté se concentre sur des projets réalistes, proportionnés, financièrement soutenables.

Aux questions posées, le Gouvernement répond comme suit :

1. De l'importance de réaliser un projet lié à la promotion du cheval de race Franches-Montagne

Le cheval des Franches-Montagnes, seule race de chevaux indigènes, est emblématique de la région et également du Parc. Celui-ci a ainsi retenu l'eau et le cheval comme éléments phares de sa communication touristique et mettra notamment en évidence les réseaux équestres existants dans ses publications. Une réflexion est également en cours en vue d'une amélioration de la communication et de l'organisation de micro-événements autour du Marché-Concours. Par ailleurs, le Parc organise et continuera d'organiser des sorties à la découverte du cheval des Franches-Montagnes et le guide « L'essentiel des pâturages boisés », récemment édité par le Parc avec le concours de nombreux spécialistes du cheval, consacre également plusieurs articles au cheval.

Le Parc est vivement intéressé à ce que les acteurs de la filière s'organisent et portent ensemble un projet de mise en valeur du cheval des Franches-Montagnes, en particulier comme élément permettant de renforcer l'économie du lieu et ses acteurs. Il participe ainsi à l'une ou l'autre rencontre du Groupe Cheval présidé par le Service de l'économie rurale et regroupant les organisations du monde de l'élevage chevalin (Fédération jurassienne d'élevage chevalin, Chambre jurassienne d'agriculture, Fondation rurale interjurassienne). Il n'a toutefois pas encore été possible de trouver une personne disposant d'une excellente connaissance du milieu et qui serait en mesure de catalyser les idées afin de créer de nouvelles offres autour du cheval. Les contacts sont en cours afin d'atteindre cet objectif, voire de lancer de nouveaux projets.

Par ailleurs, l'expérience négative de la Fondation Bellelay invite à la prudence en ce qui concerne certaines velléités de centre d'interprétation ou de musée comme instrument de valorisation du cheval des Franches-Montagnes. L'existence de nouveaux médias encourage le développement de concepts alternatifs. Il n'est également pas inutile de rappeler que la contribution fédérale au Parc exclut le financement de la construction, de la rénovation et de la démolition d'infrastructures. En tout état de cause, il semble qu'il faudra réunir d'autres acteurs et partenaires, notamment le tourisme, pour assurer la viabilité d'une nouvelle entreprise.

2. D'une intervention auprès des responsables du Parc, cas échéant, vu le rôle de canton pilote assumé par le Canton et comme contributeur financier

Au vu des éléments qui précèdent, le Gouvernement va demander au Parc de relancer la concertation entre les différents acteurs concernés.

Delémont, le 20 octobre 2015

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le Chancelier


Jean-Christophe Kübler